

*Ton lien
avec nous !*



HEH.be
Sciences de l'éducation
et Enseignement

Guide **FUTÉ**



ÉDITION 2026-2027 - MONS

UNE ÉCOLE À DIMENSION HUMAINE



“

« À la HEH, nous entendons conjuguer exigence, proximité et bienveillance pour permettre à chacune et chacun d'apprendre, de grandir, de s'engager et de construire son avenir. »

CHRISTOPHE BRION
Directeur-Président

• Bienvenue à la HEH.be !

La réussite de votre avenir professionnel, c'est notre défi.

• LE DIRECTEUR-PRÉSIDENT

Chères étudiantes, chers étudiants,

Bienvenue à la Haute École en Hainaut !

Commencer des études supérieures marque une étape importante dans un parcours personnel et académique. Elle s'accompagne de découvertes, de rencontres, de nouvelles exigences et, parfois, de questions tout à fait légitimes.

En choisissant la HEH, vous rejoignez une Haute École qui place ses étudiantes et ses étudiants au cœur de ses priorités.

Depuis ce 14 septembre, j'ai l'honneur d'exercer les fonctions de Directeur-Président de la Haute École en Hainaut, en succédant à Monsieur Denis Dufrane, qui a dirigé notre institution durant dix-sept années avec professionnalisme et humanité.

À la HEH, nous vous proposons un enseignement de proximité, exigeant et professionnalisant, dans un environnement qui doit vous permettre d'apprendre, de vous questionner, de progresser et de trouver progressivement votre place.

Les années qui s'ouvrent devant vous ne se résumeront pas aux cours et aux examens. Elles seront aussi faites de stages, de projets et d'expériences qui enrichiront votre formation. Au fil de votre parcours, vous acquerez les savoirs et les compétences nécessaires à l'exercice de votre futur métier, tout en développant votre autonomie, votre esprit critique, votre capacité d'adaptation et votre sens de l'engagement.

Réussir dans l'enseignement supérieur ne signifie pas tout maîtriser dès le premier jour. C'est avancer pas à pas, gagner en autonomie, répondre à de nouvelles exigences et apprendre à surmonter les difficultés qui peuvent se présenter.

La HEH fait de l'accompagnement des étudiants une priorité. Aide à la réussite, orientation, accompagnement social, accueil inclusif et dispositifs de soutien sont accessibles tout au long de vos études. **N'hésitez pas à les solliciter lorsque vous en avez besoin. Demander conseil ou chercher un soutien au bon moment fait aussi partie du chemin vers la réussite.**

La HEH est également un lieu de respect, d'écoute, d'ouverture et d'émancipation. Chacune et chacun doit pouvoir y étudier, s'exprimer et évoluer dans un cadre à la fois exigeant, équitable et bienveillant. Ces principes fondent notre manière de concevoir l'enseignement supérieur et la vie au sein de notre institution.

Une Haute École ne se résume toutefois ni à ses bâtiments, ni à ses cours, ni à ses règlements. **Elle vit avant tout par celles et ceux qui la composent. Et, désormais, vous en**

faites pleinement partie. Votre présence, vos idées, vos questions, vos initiatives et vos engagements contribuent à faire vivre et évoluer la HEH.

Notre ambition dépasse la seule réussite académique. Nous voulons aussi vous permettre de développer votre confiance, d'élargir votre regard et de vous préparer pleinement aux responsabilités professionnelles et citoyennes qui seront les vôtres.

Au nom de l'ensemble de notre communauté, je vous souhaite un parcours riche en apprentissages, en expériences et en relations humaines. Puissiez-vous trouver à la HEH les conditions pour réussir, grandir en confiance et construire votre avenir.

Je vous souhaite une très belle entrée dans l'enseignement supérieur et une pleine réussite dans le parcours que vous commencez à la HEH.

Bienvenue à toutes et à tous.

Christophe BRION



• LE DIRECTEUR DU DÉPARTEMENT DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION ET ENSEIGNEMENT

Chères et Chers Etudiants,

Depuis plus de 140 ans, le département des Sciences de l'éducation et Enseignement prépare ses étudiants aux métiers de l'éducation. En nous rejoignant, vous concrétisez votre choix d'études mais vous débutez surtout votre parcours « professionnalisant ». Dès la première année, futurs enseignants et éducateurs spécialisés en accompagnement psycho-éducatif, vous serez confrontés aux réalités professionnelles au travers d'activités d'apprentissage qui favoriseront le développement de vos compétences dans les savoirs et savoir-faire afférents à votre future profession. Le dispositif de formation repose sur l'articulation entre les cours théoriques et leurs contextualisations professionnelles.

L'éducateur spécialisé et l'enseignant sont des professionnels de la relation humaine. Aussi passionnants qu'exigeants, ces métiers de défi doivent mobiliser de nombreuses ressources parmi lesquelles d'indéniables qualités humaines.

Pour vous accompagner dans la construction progressive de votre identité professionnelle, vous pouvez compter sur des équipes pédagogiques dynamiques et bienveillantes qui n'ont de cesse de développer des stratégies d'enseignement innovantes et créatives en vue de faciliter vos apprentissages tout en garantissant la qualité et le niveau d'exigence de chacune des formations dispensées.

Intégrer un établissement d'enseignement supérieur, c'est entrer dans un nouvel environnement avec une dynamique et un mode de fonctionnement bien différents de l'école que vous avez fréquentée durant vos humanités. Le guide futé, constamment remis sur le métier, a pour objectif de faciliter votre intégration dans notre département, en identifiant les personnes-ressources (directrice adjointe, coordinateurs des sections, secrétariats, ...) et les services appelés à vous aider à dépasser les difficultés pédagogiques, sociales et financières, ... qui ne peuvent en aucun cas constituer des freins à la poursuite de votre parcours académique.

Je vous souhaite une excellente rentrée académique, épanouissante sur le plan académique et riche en rencontres professionnelles ou autres. L'aventure que vous débutez aujourd'hui vous conduira, à faire des choix intellectuels et bientôt professionnels importants mais aussi à vous préparer à être un acteur social en vue de transformer la société de demain pour la rendre plus juste et solidaire.

Christophe BRION



●01	LES RESPONSABLES	
	La directrice adjointe du département	8
	Les coordinateurs de sections	8
●02	LES POINTS D'ATTENTION POUR TON ANNÉE	
	Ton dossier administratif	9
	Paiement des droits d'inscription	9
	Changement de section, abandon, réorientation	9
●03	LES SERVICES AUX ÉTUDIANTS	
	Secrétariats	11
	Valves	12
	Service social	13
	Service d'accompagnement et de soutien psychologique	13
	Cellule de lutte contre le harcèlement	13
	Service enseignement inclusif/PAI	14
	Service d'aide à la réussite (SAR)	16
	Cellule Qualité	16
	Service informatique	16
	E-services	17
	Bibliothèque	18
	Service de maintenance	19
	Ludothèque	20
	Boîte à livres	20
	Espaces d'apprentissage	20
	Point Santé	21
	Cafétéria	21
●04	LES FORMATIONS	
	Aperçu des formations	22
	Stages	24
	Mobilité étudiante	25
●05	LA VIE À L'ÉCOLE ET EN VILLE	
	Vie à l'école	26
	Représentation des étudiants et délégués de classe	26
	Développement durable	26
	Sport	29
	Vie à Mons	29
	Amicale des Anciens	29
	Tous.tes bien accueilli.e.s	29
●06	LE CALENDRIER DE L'ANNÉE	
●07	RENSEIGNEMENTS UTILES	

• 01 - Les responsables

• LA DIRECTRICE ADJOINTE DU DÉPARTEMENT

Nathalie KINIF est la directrice adjointe du département. Elle est la collaboratrice directe du Directeur et prend, en accord avec lui, toutes les décisions utiles au bon fonctionnement du département.

Elle assure l'organisation et la mise en place des formations ainsi que le suivi pédagogique des étudiants en formation en concertation avec les coordinateurs de section et l'ensemble des collègues.

En cas de besoin, elle peut te recevoir sur rendez-vous :

✉ nathalie.kinif@heh.be

📍 2 bd. Albert-Elisabeth, B-7000 MONS
local 210 - 2ème étage

L'équipe de direction est épaulée par deux chargées de mission :

Catherine Paschal (catherine.paschal@heh.be) et Delphine Lenz (delphine.lenz@heh.be).



• LES COORDINATEURS DE SECTIONS

Les coordinatrices de sections ont pour rôle de planifier et coordonner les activités de la section et les activités d'intégration professionnelle. Elles t'informeront également des procédures académiques, pédagogiques et adminis-

tratives. Elles sont les personnes référentes pour répondre à tes demandes en termes de ressources humaines, pédagogiques ou matérielles.



Mélissa Anderlin | Cécile Renaux

✉ melissa.anderlin@heh.be

✉ cecile.renaux@heh.be

✉ coordination.section2.mons@heh.be

Master en enseignement section 2 - local 213



Françoise NAVARRE | Delphine LENZ

✉ francoise.navarre@heh.be

✉ delphine.lenz@heh.be

Master en enseignement section 3 - local 212



Sonia CIAVARELLA | Line MARTROYE

✉ sonia.ciavarella@heh.be

✉ line.martroye@heh.be

Bachelier Accueil et Éducation du jeune enfant



Perrine BOSSAERT | Aurélie PIEROT

✉ coordination.esmons@heh.be

Bachelier Educateur Spécialisé - local 220

• 02 - Les points d'attention pour ton année

• TON DOSSIER ADMINISTRATIF

Il est impératif que ton dossier d'inscription soit en règle au plus tard le 31/10/2026.

Si des documents étaient manquants au moment de ton inscription, dépose-les au plus vite au secrétariat de ta section (pour connaître la secrétaire de ta section, voir plus loin dans ce guide).

En cas de changement d'adresse, de n° de téléphone ou autre donnée personnelle, rends-toi également auprès de ton secrétariat afin de signaler ces modifications.

• PAIEMENT DES DROITS D'INSCRIPTION

Date limite pour le paiement des droits d'inscription :

Un forfait de 50€ doit être payé le jour de l'inscription ou au plus tard le 31/10/2026 (ou, à défaut, la preuve qu'une demande de bourse a été introduite est requise). Dans le cas où celui-ci n'a pas été payé, ton inscription ne pourra pas être prise en compte.

Le solde du montant des droits d'inscription doit être impérativement réglé pour le 01/02/2027 au plus tard.

Conséquences si le solde n'est pas payé au 01/02/2027 :

Si le paiement n'est pas effectué, nous devons te retirer l'accès aux activités d'apprentissage, tu ne pourras plus être délibéré ni bénéficier d'aucun report ou valorisation de crédits. Tu resteras cependant considéré comme inscrit pour l'année académique, cette année sera donc prise en compte dans ton parcours.

Le non-paiement de tes dettes envers un établissement d'enseignement supérieur aura pour conséquence un refus de nouvelle inscription de la part de tout établissement.

Étudiants boursiers / en attente de bourse :

Si tu es en attente d'une bourse d'études, n'oublie pas de nous remettre la preuve qu'une demande a été introduite auprès des services compétents. Les délais de paiement ci-dessus seront « gelés » jusqu'à ce que tu reçoives leur réponse. Dès réception de la décision, tu auras 30 jours pour solder les droits d'inscription. Si tu es boursier complet (minerval = 0€), tu seras remboursé des 50€ payés à l'inscription.

• CHANGEMENT DE SECTION, ABANDON, RÉORIENTATION

Dans tous les cas, rends-toi en personne au secrétariat de ta section pour signaler ces décisions !

Modification d'inscription :

Une modification de ton inscription est possible du 01/10/26 au 31/10/26.

Abandon :

Avant le 01/12/2026, ton inscription sera annulée et seul le forfait de 50€ restera dû. L'année ne sera pas comptabilisée dans ton parcours dans l'enseignement supérieur.

A partir du 01/12/2026, il s'agira d'un abandon, et l'intégralité des droits d'inscription reste dû. L'année sera de plus prise en compte dans ton parcours académique.

Réorientation :

Une réorientation dans un autre cursus est possible du 01/11/2026 au 15/02/2027 (uniquement dans le cas d'une première inscription en 1er cycle).

• MODALITÉS DE COMMUNICATION

Tous les étudiants disposent d'une adresse mail HEH sous le format « prenom.nom@std.heh.be ». Celle-ci est la seule adresse qui sera utilisée pour communiquer avec toi. Les enseignants de la HEH et de l'UMons et les autres membres du personnel possèdent également une adresse mail HEH sous le format « prenom.nom@heh.be ». Grâce au carnet d'adresses Office, il est possible de trouver toutes les adresses mail des enseignants, des services et des autres étudiants !

Durant tes études, tu auras l'occasion d'interagir régulièrement avec tes pairs, des enseignants, des personnes n'ayant parfois pas du tout le même rapport à la communication que le tien. Ces différentes manières de communiquer peuvent engendrer des difficultés, des incompréhensions voire des frustrations.

C'est pourquoi il nous semble essentiel de te présenter une série de conseils afin d'améliorer cette communication :

Le bon usage des mails :

Pensez à mettre « un objet » clair et précis ;

Limitez la longueur du message et n'hésitez pas à le clarifier par une mise en page aérée ;

Relisez-vous pour limiter les erreurs orthographiques et grammaticales ;

Évitez le « répondre à tous » systématiquement pour limiter le nombre de messages. Pensez à qui doit vraiment le recevoir ;

Démarrez par un bonjour et pourquoi pas, une petite phrase où vous prenez des nouvelles de votre destinataire (pensez OUVERTURE). Terminez le message par une formule de politesse (même « toute faite » comme un « bien à vous ») ;

Pensez à laisser un temps de réponse raisonnable, mentionnez le mot « urgent » ou l'icône « message de haute importance » si nécessaire, mais ceux-ci doivent rester exceptionnels, au risque de perdre à tout jamais leur effet ;

Pensez à signer votre mail en précisant votre section, votre bloc et votre classe ;

Pensez à activer la confirmation de lecture, ce qui permet le suivi du courriel envoyé ;

Contactez les enseignants par le biais des adresses institutionnelles ;

Consulter sa messagerie institutionnelle quotidiennement.



03 - Les services aux étudiants

SECRÉTARIATS

Le secrétariat d'accueil (hall du rez-de-chaussée)



Alexandra CARLETTA
✉ alexandra.carletta@heh.be

Il s'agit du bureau destiné à l'accueil des étudiants. **Alexandra CARLETTA** répondra à toutes tes questions et te redirigera vers les services concernés.

L'accueil te propose des services tels que :

- la prise de rendez-vous pour la médecine du travail ;
- la vente d'emballages écologiques réutilisables. (Boc'n'Roll).

Les secrétariats des étudiants (hall du rez-de-chaussée)

Le travail des secrétariats est réparti par section d'études. Chaque secrétariat assure les services suivants :

- la gestion des dossiers administratifs (dépôt des documents relatifs à ton dossier, réinscription, abandon...) et des paiements des étudiants ;
- la réception des justificatifs d'absences originaux ;
- la signature et le retrait des diplômes ;
- le retrait de ta carte étudiant et l'activation/recharge de celle-ci afin de payer la cafétéria auprès de **Ilona CENTOLA** ;
- le prêt de matériel (ordinateurs portables, projecteurs, rallonges électriques etc.) auprès de **Ilona CENTOLA**.

Le secrétariat des études (2^{ème} étage)

Géraldine PRADE (local 209) te sera utile pour des démarches telles que :

- les dossiers particuliers (demande de dispenses, changement de Haute Ecole, etc.) ;
- la mobilité étudiante (dossier administratif, convention de stage, bourse etc.).



Géraldine PRADE
✉ geraldine.prade@heh.be

Bérangère BASTIEN (local 201) élabore les Programmes Annuels d'Etudes (PAE) spéciaux en collaboration avec la direction.



Bérangère BASTIEN
✉ bérangère.bastien@heh.be

Le secrétariat de direction (2^{ème} étage)



Martine JADIN
✉ martine.jadin@heh.be

Martine JADIN (local 206) pourra :

- te fixer un rendez-vous avec le Directeur du département ;
- te fournir les déclarations d'accidents.



Stéphanie CULOT
✉ stephanie.culot@heh.be
Bachelier Educateur Spécialisé



Sandrine DENÈGRE
✉ sandrine.denegre@heh.be
Master en enseignement section 2 & 3



Ilona CENTOLA
✉ ilona.centola@heh.be
**Bachelier Educateur Spécialisé
Bachelier Accueil et Education du jeune enfant**



LES SERVICES SONT ACCESSIBLES
À PARTIR DE 07H30 AU 065/33.76.66

• VALVES

Aux valves situées dans l'entrée des étudiants au rez-de-chaussée, tu pourras trouver :

- les avis officiels (avis de la direction, procédures, etc.) ;
- les modifications d'horaires annoncées par les enseignants concernés ;
- les horaires des sessions d'examens ;
- les avis relatifs aux activités organisées dans le cadre des cours ou extra-scolaires (visites, réunions...) ;
- les relevés de notes suite aux sessions d'examens.

Dans le hall des auditoires, les valves relatives aux communications suivantes :

- le Conseil des étudiants ;
- l'Association Sportive de l'Enseignement Universitaire et Supérieur (ASEUS) ;
- les actions Ecoteam ;
- la Cellule Qualité ;
- les jobs étudiants ;
- les publicités, infos soirées.

Toutes les informations importantes (professeurs absents, communications des secrétariats, réunions, tutorat, ...) sont aussi disponibles sur l'écran d'affichage (hall des auditoires) ainsi que sur MyHEH.



Aucun affichage ne peut être effectué sans l'accord explicite de la direction



CONSULTE LES VALVES
TOUS LES JOURS

• SERVICE SOCIAL (local 328)



Lena BARRAL

✉ lena.barral@heh.be
☎ +32 (0)492/73.36.44

🕒 Lundi : 8h - 13h
🕒 Jeudi : 8h - 16h

Notre assistante sociale est à ton écoute si tu le souhaites. Elle est mandatée par le conseil Social de la HEH pour t'aider dans ton parcours académique.

Après d'elle, il est possible d'obtenir :

- une aide financière selon certains critères et après analyse d'un dossier ;
- une aide financière pour partir en stage à l'étranger ;
- des informations relatives à l'obtention d'une bourse d'études ou au statut d' « Étudiant de Condition Modeste » permettant la gratuité ou la réduction des frais d'inscription ;
- une écoute attentive en cas de difficultés familiales, académiques ou personnelles ;
- un accompagnement ou une orientation vers les services adéquats (CPAS, FOREM, SIEP, service d'allocations d'études, planning familial, etc.) en vue de faciliter diverses démarches.

Pour de plus amples renseignements, n'hésite pas à consulter la brochure « Service social » ou à te rendre sur le site Internet de la HEH : www.heh.be/service-social.

Chaque demande, quelle qu'elle soit, reste confidentielle.

Prends rendez-vous sur le site HEH.be > **Services** > **Services aux étudiants**. Choisis ton département puis descends sur la page : tu auras directement accès à l'agenda de Madame BARRAL.

Like la page Facebook [HEH.be](https://www.facebook.com/HEH.be) - **Service social** pour ne manquer aucune information qui pourrait t'intéresser.

• CELLULE DE LUTTE CONTRE LE HARCÈLEMENT

La HEH.be lutte contre toute forme de violence et de harcèlement dans le cadre des cours ou des activités organisées à l'école.

Tensions relationnelles, violence, cyberharcèlement, ... Ces situations peuvent intervenir lors des activités d'enseignement, de festivités internes ou externes culturelles ou folkloriques, de rendez-vous administratifs, ou encore sur internet au sens large (réseaux sociaux, ...).

Au sein de la HEH.be, tu trouveras la lutte contre le harcèlement et les violences consacrée dans le Règlement des études de la HEH.be.

En cas de non-respect, la Direction peut décider d'initier des procédures débouchant sur des éventuelles sanctions disciplinaires.

Si tu es cible de harcèlement ou de violence, des structures internes existent pour t'aider !

Tu peux prendre contact avec l'un des membres du personnel de la HEH.be ou avec la cellule d'écoute « harcèlement » composée d'assistantes sociales et d'une psychologue.

• SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT ET DE SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE (local 326)



Annabelle CILLA

✉ annabelle.cilla@heh.be
☎ +32 (0)497/47.18.82

🕒 Lundi : 8h - 16h

Le Service d'accompagnement et de soutien psychologique est accessible à tous les étudiants de la HEH qui ressentent le besoin de rencontrer la psychologue.

Annabelle CILLA a pour mission d'écouter les étudiants dans leurs questionnements et réflexions afin de les aider à verbaliser leurs pensées et à trouver les ressources nécessaires qui permettront de solutionner les problématiques abordées, qu'elles soient personnelles ou liées au parcours académique.

Le soutien psychologique se réalisera lors d'entretiens individuels d'une durée d'une heure et lors de plusieurs séances, si nécessaire.

Pour prendre RDV : ✉ annabelle.cilla@heh.be.

La prise de rendez-vous est obligatoire et doit se faire par mail ou par téléphone. Ne vous présentez donc pas directement à son bureau.



Si tu souhaites obtenir plus d'informations au sujet des dispositifs mis en place pour lutter contre le harcèlement, rendez-vous sur www.heh.be/harcelement.

• SERVICE ENSEIGNEMENT INCLUSIF/PAI



Cécile BUSIAU

✉ cecile.busiau@heh.be
☎ +32 (0)497/45.22.69

Cécile BUSIAU a pour mission la coordination de l'enseignement supérieur inclusif pour la HEH dans tous les départements et tous les sites.

En ce qui concerne les besoins spécifiques des étudiants (troubles de l'apprentissage, handicaps, maladies invalidantes, déficiences visuelles, auditives, motrices, etc.), ceux-ci peuvent rentrer une demande de reconnaissance de situation de handicap pour un PAI (Plan d'Accompagnement Individualisé) via les demandes administratives de leur extranet HEH.

Les dates limites d'introduction de demandes et de reconductions de PAI doivent rentrer au plus tard : le 15 octobre pour le quadrimestre 1 et le 1^{er} mars pour le quadrimestre 2, même si les attestations et documents circonstanciés ne sont pas encore complets.

Enfin, le service enseignement inclusif/PAI collabore étroitement avec le service d'aide à la réussite, en cas de difficultés à l'apprentissage des matières enseignées au

sein des différents départements, ainsi qu'avec le service mobilité car les étudiants peuvent avoir un soutien supplémentaire (financier, personnes ressources spécialisées) en fonction de leur situation de handicap en cas de stage ou projet à l'étranger.

Référentes pour le DSEE de Mons :

Cécile BUSIAU : référente pédagogique et coordinatrice inclusion HEH, Maître-assistante en pédagogie et méthodologie :
✉ cecile.busiau@heh.be

Krystel Bavier : référente Activités Physiques et Sportives (A.P.S.), Maître-assistante en éducation physique :
✉ krystel.bavier@heh.be

Haute Ecole en Hainaut

ENSEIGNEMENT INCLUSIF

Pour quelles raisons puis-je demander des **aménagements raisonnables** / un **PAI** (Plan d'Accompagnement Individualisé) ?

Documents nécessaires ?

• **Attestation** émanant d'un **organisme officiel** ou un **rapport circonstancié** d'un spécialiste datant de **moins de 2 ans**

Comment puis-je **introduire** une demande d'aménagements raisonnables à la HEH ?

- troubles spécifiques des apprentissages (ex : dyslexie, dysorthographe, dyscalculie, dysgraphie)
- troubles de la communication (ex : dysphasie, trouble du langage)
- trouble du spectre de l'autisme (TSA)
- trouble du déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité (TDAH)
- troubles moteurs
- maladies physiques
- malvoyance
- surdité
- affection des tympans (pour les cours de natation en Educateur spécialisé par ex.)
- troubles psychologiques
- Etc.

Tout problème de santé permanent constituant une barrière à vos études

Une fois inscrit, même si tu ne disposes pas encore de tous les documents nécessaires (attestation récente) introduis ta demande en te rendant sur ton **extranet** : clique sur **Demandes administratives** puis sur **Nouvelles demandes** et enfin sur **Demande de PAI**

Quelle est la **date limite** pour introduire une demande de PAI ?

- Le **15 octobre** (1^{er} quadrimestre)
- Le **1^{er} mars** (2^{ème} quadrimestre)

Informations complémentaires ?
Contacts ?

- <https://www.heh.be/enseignement-inclusif>
- Cilla Annabelle (psychologue HEH) - annabelle.cilla@heh.be
- Busiau Cécile (coordinatrice inclusion) - cecile.busiau@heh.be

HEHbe

HEHbe
Commission de l'enseignement supérieur inclusif



• SERVICE D'AIDE À LA RÉUSSITE

Le Service d'Aide à la Réussite (SAR) du département peut t'informer et t'accompagner en vue de contribuer à la réussite de ton projet d'études.

Concrètement, ce service peut t'aider à :

- te familiariser avec l'enseignement supérieur ;
- participer à des activités individuelles et/ou collectives visant à augmenter tes chances de réussite ;
- faire le point sur ta méthode de travail et l'améliorer (planning, fonctionnement d'études, motivation, ...) ;
- mieux comprendre le contenu de tes cours grâce à des séances de tutorat (aide d'un étudiant de milieu ou fin de cycle) ;
- dresser le bilan de tes forces et de tes besoins au terme des sessions d'examens ;
- mieux percevoir tes besoins en termes d'orientation scolaire.

Référentes SAR :

- Valérie HOFMANS**, référente SAR bachelier ES ;
- Corinne LORIMIER**, référente SAR masters en enseignements sections 2 & 3 / bachelier Accueil et Éducation du jeune enfant ;
- Hélène VANCOMELBEKE**, personne-ressource SAR.

Leur bureau se trouve au local 101, 1er étage.

Des activités individuelles et/ou collectives te seront proposées tout au long de l'année pour accroître tes chances de réussite.

Les référentes SAR sont également présentes pour t'accompagner individuellement lors de permanences. N'hésite pas à les contacter.

Tu pourras aussi bénéficier de séances de tutorat avec l'appui d'un étudiant de milieu ou fin de cycle.

Retrouve toutes les informations sur le site de la HEH et sur MyHEH, dans la rubrique SAR.



Valérie HOFMANS
 ✉ valerie.hofmans@heh.be



Hélène VANCOMELBEKE
 ✉ helene.vancomelbeke@heh.be



Corinne LORIMIER
 ✉ corinne.lorimier@heh.be



• SERVICE INFORMATIQUE

Le service informatique du département est géré par **Stelio ALIFIERAKIS** et **Emmanuel PANFIL** (local 130 – 1er étage). Il assure le bon fonctionnement du parc informatique et audio-visuel du département et promeut l'utilisation des TICE (Technologie de l'Information et de la Communication pour l'Education) dans les activités pédagogiques de l'école. Il peut également t'aider en cas de problème avec les différents outils et plateformes numériques de la HEH (perte de tes identifiants/mot de passe, problèmes de connexion...).

Pour le contacter : stelio.alifierakis@heh.be
ou emmanuel.panfil@heh.be

De manière générale : informatique@heh.be



Emmanuel PANFIL
 ✉ emmanuel.panfil@heh.be
 ✉ informatique@heh.be



Stelio ALIFIERAKIS
 ✉ stelio.alifierakis@heh.be
 ✉ informatique@heh.be



• CELLULE QUALITÉ

Cette cellule vise à stimuler le bien vivre ensemble et à renforcer les bonnes pratiques. Il est possible que tu sois contacté pour te demander ton avis sur différentes thématiques comme par exemple, la qualité de vie sur le département.

Nous comptons sur ton investissement !

Plusieurs enseignants du département participent activement aux réflexions au sein de cette cellule.



UN CONSEIL

Sois présent activement aux cours.



• E-SERVICES

Dès ton inscription validée, tu recevras un mail contenant tes identifiants de connexion HEH. Par sécurité, ne conserve pas ce mail dans ta boîte personnelle et change ton mot de passe par celui de ton choix.

Ton compte HEH est valable pendant toute la durée de tes études et te donne accès à tous les services listés ci-dessous.

MyHEH

Pour y accéder : **my.heh.be**.

MyHEH est le portail interne de la HEH. Il t'offre les services suivants :

- les valves électroniques ;
- les documents administratifs ;
- les divers tutoriels concernant l'e-learning et les outils informatiques ;
- les enquêtes / questionnaires en ligne ;
- des liens vers les autres plateformes / services ;
- le changement de ton mot de passe.

ADRESSE MAIL HEH / MICROSOFT 365

Tu disposes pendant toute la durée de tes études d'une adresse mail HEH sous le format **prenom.nom@std.heh.be**. Celle-ci sera la seule adresse qui sera utilisée pour te contacter ou te faire parvenir des informations.

Il est essentiel de la consulter tous les jours.

La HEH met à ta disposition l'offre Microsoft365, ce qui te donne accès à la suite Microsoft365 (Word, Excel, Powerpoint, Outlook, OneNote, Teams, etc.) et ce, sur 5 machines.

Tu peux y accéder via **www.portal.office.com** ou via **MyHEH**.



MOODLE

Moodle est la plateforme officielle de la HEH concernant l'e-learning. C'est le moyen utilisé pour la formation en ligne et à distance.

Tu y trouveras toutes les ressources et activités d'apprentissage mises à ta disposition par tes enseignants pour tous tes cours.

Comme ta boîte mail, connecte-toi régulièrement sur Moodle afin de ne rater aucune information.

Tu peux y accéder via **www.ecampus.heh.be**.

PLATEFORME ADMINISTRATIVE ET PÉDAGOGIQUE

Gestac est la plateforme centrée sur ton dossier administratif étudiant.

Tu y trouveras :

- tous les documents administratifs spécifiques à ton statut étudiant, tels que les attestations d'inscriptions, allocations familiales, ...
- tes relevés de notes et bulletins.

Tu peux y accéder via **my.heh.be**.

MYNETPAY

MyNetPay est la plateforme spécifique à la gestion de ton portefeuille virtuel pour les paiements dans les cafétérias.

Pour l'utiliser, quelques étapes préalables sont à suivre :

1. Dès réception de ta carte d'étudiant, et avant de pouvoir consommer à la cafétéria de ton département, tu dois te connecter sur cette plateforme via le lien **www.heh.mynetpay.be**. Tu peux aussi y accéder via MyHEH (lien dans le bandeau supérieur)
2. Une fois cette action réalisée, tu peux te rendre au secrétariat d'accueil afin de lier ta carte d'étudiant à ton portefeuille virtuel.

Sur cette plateforme, tu as les possibilités suivantes :

- recharger ton portefeuille virtuel en ligne ;
- consulter ton solde et l'historique de tes consommations ;
- bloquer ta carte en cas de perte.

HYPERPLANNING

Hyperplanning est la plateforme te permettant de visualiser tes horaires de cours, le local dans lequel tu dois te rendre, etc. Consulte tes horaires tous les jours, ceux-ci pouvant évoluer suite à l'absence d'un enseignant ou à un changement de local.

Tu peux y accéder via MyHEH en suivant le lien « Horaires » dans le bandeau supérieur.

CAIRN

Cairn permet une consultation en ligne et centralisée de ressources documentaires. La plateforme est accessible grâce à tes identifiants HEH. Plus de 250 revues scientifiques et professionnelles sont en ligne.

www.cairn.info

PLATEFORME D'AIDE À LA RÉUSSITE

Une plateforme en ligne dédiée est également disponible pour centraliser les ressources, les informations et les outils d'aide à la réussite.

WIFI EDUROAM

Tu as la possibilité de te connecter au réseau WiFi de ton département à l'aide de tes identifiants HEH via le réseau Wifi Eduroam.

Le réseau Eduroam permet de se connecter également dans toutes les institutions partenaires avec les mêmes identifiants.



•BIBLIOTHÈQUE

Notre bibliothécaire, **Elise PIRLET**, t'accueille à la bibliothèque du département située au 4^e étage.

Nous possédons de nombreux ouvrages pédagogiques et méthodologiques, mais également des ouvrages spécialisés en lien direct avec les différentes formations. Une mine d'or pour la réalisation des stages et du travail de fin d'études (TFE). On y trouve également des TFE, des revues professionnelles, etc.

- Inscription obligatoire et gratuite ;
- Prêt gratuit ;
- Emprunt de 6 ouvrages maximum, 2 sur un même sujet ;
- Durée de prêt : 2 semaines renouvelables 2 fois ;
- En cas de retards répétés, le lecteur sera privé de prêt ;
- Ouvrages qui ne peuvent être empruntés : TFE, ouvrages de références marqués d'une étiquette rouge ;
- Les TFE ne peuvent être photocopiés ou photographiés ;
- Le lecteur est responsable des ouvrages qu'il emprunte.

Pour plus d'informations, retrouve ce règlement sur MyHEH et à la bibliothèque.

La HEH propose également :

- L'accès aux bibliothèques des établissements de la FWBE avec la carte actualisée de l'établissement, chaque bibliothèque appliquant son propre règlement de prêt aux usagers extérieurs ;
- Un moteur de recherche de sites internet utiles aux cours dispensés.

Les services offerts par la bibliothèque sont gratuits !

Le catalogue en ligne de la bibliothèque est accessible via : www.heh.bibenligne.fr.

Il existe également d'autres bibliothèques à Mons :

- Bibliothèque de la ville de Mons « **L'Île aux livres** »
📍 rue de la Seuwe, 7 (îlot de la Gd. Place) – 7000 Mons
(consulte leur page Facebook pour plus d'infos)
- Bibliothèques de l'**UMONS**
📍 www.web.umons.ac.be/fr/bibliotheques



Lu | Me | Je : 8h - 12h | 12h30 - 17h
Ma : 12h30 - 17h
Ve : 8h - 12h | 12h30 - 16h30
☎ +32 (0)65 39 56 86
✉ biblio.pedamons@heh.be



•SERVICE DE MAINTENANCE

Nos technicien(ne)s de surface veillent au confort de chacun en s'assurant du bon état de propreté et d'ordre de nos locaux, couloirs et sanitaires.
Elles/Ils t'apportent également leur aide afin de rendre les classes plus agréables et plus adaptées à certaines activités (exposés, petites expositions, etc.)
Elles/Ils te guideront aussi lors de tes premiers pas dans l'école.

Nos ouvriers, quant à eux, sont chargés des travaux de maintenance et d'entretien des locaux (peinture, électricité, sécurité, petite maçonnerie, etc.) Ils peuvent également t'apporter une aide à la réalisation de tes travaux manuels, au montage d'activités scolaires et/ou parascolaires (expositions, etc.)

🔗 Cafétéria

Delphine BLANCHART
Severine CHEVALIER
Samira FAROUNI

🔗 Ouvriers

Véronique DETRAIN
Sybille MAHIEU
Lydie MAHIEU
Corinne DUPUIS
Fatima EL GHOZLANI
Cathy PEETERS
Laurie CLAUS
Thi Thu NGUYEN

🔗 Entretien

Jérôme HOEDENAEKEN
Johnny CASTIGLIONE
Angie DEVREESE



• LUDOTHÈQUE

Le département possède sa propre ludothèque (local 134 – 1er étage). Les services suivants te sont proposés :

- location gratuite de jeux dans le cadre de tes études (voir informations pratiques à la ludo) ;
- séances de découverte de jeux ;

Personnes ressources :

Mélissa ANDERLIN et Fanny PISCHEDDA.

✉ fanny.pischedda@heh.be

✉ melissa.anderlin@heh.be



Ludo HEH



• BOÎTE À LIVRES

Une boîte à livres est à ta disposition dans le hall des auditoires.

Son principe est simple : « **Je prends - Je lis – Je partage** ». Une occasion de donner une nouvelle vie aux anciens livres et de favoriser l'accès à la lecture et à la culture pour tous.

Ce système d'échange gratuit est fondé sur le civisme, le respect et le partage. Prends-en soin et ne l'utilise pas pour déposer les livres empruntés à la bibliothèque du département.

• ESPACES D'APPRENTISSAGE

Ces espaces permettent de mener à bien des travaux individuels et/ou collaboratifs.

Espace Pierre Coran - local 306,

Espace Georges Cuisenaire - local 325.

Espaces de travail collaboratifs pour petits groupes.

Afin de réserver ces espaces, nous t'invitons à contacter **Bérangère BASTIEN** - ✉ berangere.bastien@heh.be.

Espace informatique - local 108

Espace équipé d'ordinateurs munis des logiciels utiles à ta formation.

Tu peux y travailler en utilisant tes identifiants HEH.

Il est strictement interdit de manger ou boire dans ces espaces sous peine d'exclusion. Prends note du règlement d'ordre intérieur pour un usage adapté.

• POINT SANTÉ

PROMOTION DE LA SANTÉ À L'ÉCOLE (PSE) - LOCAL 233

Le Point Santé est destiné aux étudiants des Hautes Ecoles

Il est organisé par le Centre Psycho-Médico-Social Wallonie Bruxelles Enseignement (CPMS WBE) de Mons.

L'équipe PSE se compose d'un médecin et d'une infirmière.

Pourquoi ? Aider et soutenir les étudiants au cours de leur formation. Peu importe votre problème qu'il soit médical, social, privé, n'hésitez pas à nous contacter, nous sommes là pour vous écouter et vous aider au mieux dans le respect et la bienveillance.

Promotion de la santé à l'école

Un espace d'écoute, de soutien et d'échange pour les étudiants des Hautes Ecoles en Hainaut dans le respect du secret professionnel ;

Un espace d'information sur la santé, le bien-être, les ressources de la région ;

Un espace de prévention (actions ciblées dans les écoles, visites médicales, ...)

Coordonnées, contacts :

France POULET, infirmière.

☎ +32 (0)65 84 80 14

☎ +32 (0)478 73 26 61

✉ pouletf.pms@gmail.com

📍 Centre PMS WBE de Mons
2 avenue du Champ de Mars à 7000 Mons

⌚ Une permanence sera assurée dans votre établissement scolaire.

PREMIERS SECOURS

Bérangère BASTIEN | Olivier VEYS
Magali RANDOUR | Véronique DETRAIN
+32 (0)65 33 76 66



**SILENCE IMPOSÉ
AU SEIN DE CES ESPACES**



Il est strictement interdit de fumer ou de vapoter à l'intérieur de l'établissement, ainsi qu'à l'extérieur dans un périmètre de 10 mètres autour des entrées et sorties. Conformément à la réglementation en vigueur, il est interdit de fumer dans les locaux fréquentés par des élèves de l'enseignement maternel au secondaire (que ceux-ci y soient présents ou non), ainsi que dans tous les lieux ouverts dépendant de l'établissement (par exemple : la cour de récréation), qu'ils soient situés à l'intérieur ou à l'extérieur de son enceinte.

Les substances illicites sont bien entendu interdites dans l'ensemble de l'établissement et de ses abords.



Pour plus de facilité, il est préférable de commander avant 10h30.

• CAFÉTÉRIA

Notre cafétéria est ouverte du lundi au vendredi, de 7h à 15h. Elle t'offre de nombreuses possibilités de restauration à des prix démocratiques :

- assortiment de sandwichs froids et chauds ;
- plats chauds ;
- assiettes froides ;
- salades variées ;
- fruits et friandises ;
- petits pains et croissants ;
- boissons chaudes et froides ;
- soupes ;
- etc.

N'oublie pas de te munir de ta carte étudiant afin de payer.

Plusieurs micro-ondes sont à ta disposition.

En dehors des heures d'ouverture, tu peux te procurer des boissons froides ainsi que des friandises aux distributeurs situés dans le hall des auditoires.

• 04 - Les formations

• APERÇU DES FORMATIONS

Organisation des études

Le **décret paysage** régit l'organisation des études. Ainsi, l'étudiant est parti pour un parcours qui le mènera au titre de Bachelier/Master en enseignement lorsqu'il aura accumulé les **180/240 crédits** du programme auquel il s'est inscrit. Ce programme est divisé en blocs de 60 crédits qui sont proposés par défaut. Il est possible, moyennant accord du jury, de personnaliser son programme individuel.

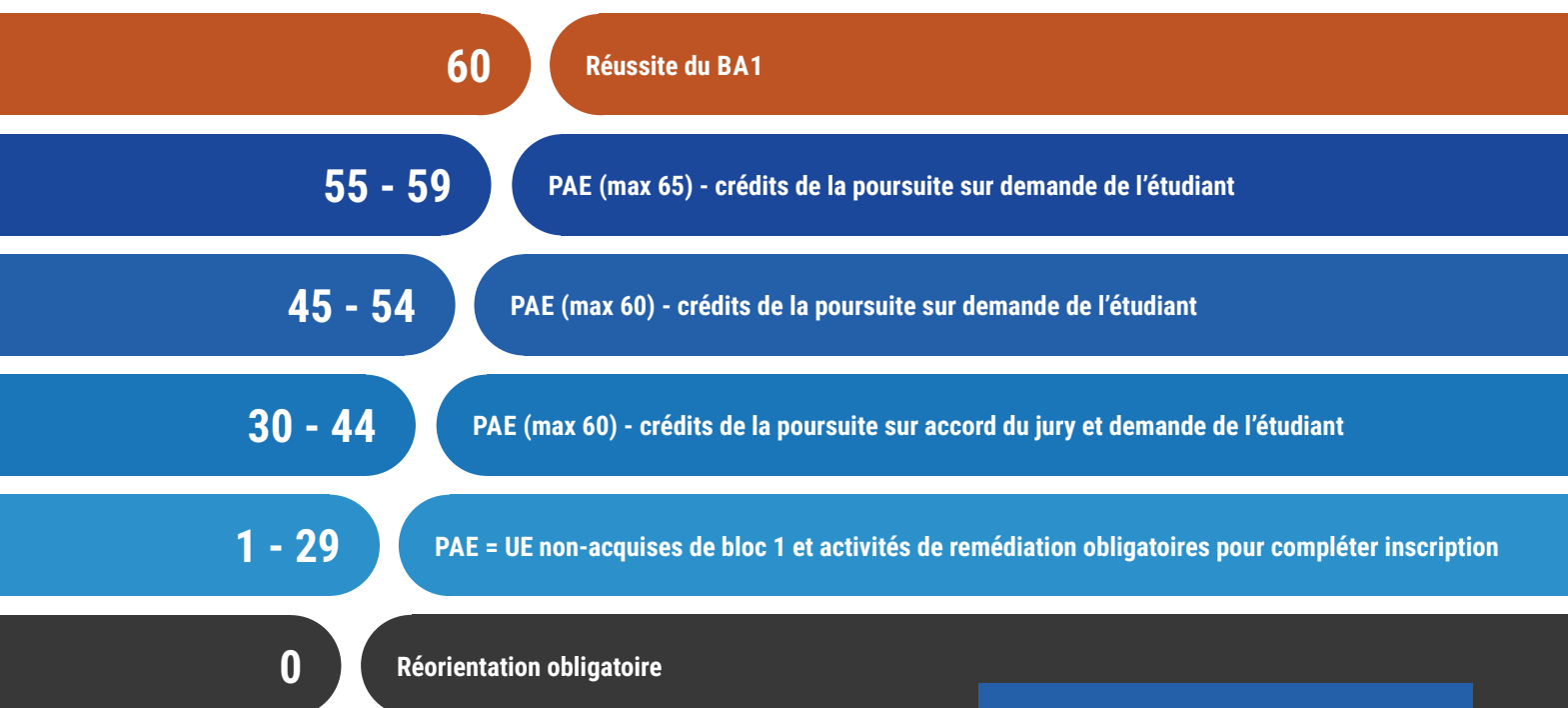
Le premier bloc de 60 crédits est réparti en unités d'enseignement (UE), qui comportent elles-mêmes une ou plusieurs **activités d'apprentissage** (AA). Les **crédits** sont associés aux unités d'enseignement (UE). Leurs acquisitions déterminent la suite du parcours.

En fin de chaque quadrimestre, l'étudiant est évalué sur les activités d'apprentissage (AA) organisées durant cette période. En 1ère année, il a la possibilité de repasser deux fois les épreuves échouées en janvier (en juin et en septembre). Les crédits sont octroyés par unité d'enseignement (UE), lorsque le seuil de réussite de 10/20 est atteint.



• PROGRESSION DANS LE 1^{ER} CYCLE

Progression d'un étudiant en fin de BA1 (selon le nombre de crédits acquis) :



Tu trouveras sur le site www.heh.be :

le calendrier spécifique
les programmes d'études
les dispositions spécifiques
au département
le règlement d'études
et des examens
le projet pédagogique

• DU CÔTÉ DES FUTURS ÉDUCATEURS SPÉCIALISÉS

L'année académique est organisée en unités d'enseignement quadrimestrialisées.

Ci-joint la structure générale en axes du premier bloc (60 ECTS) pour les bacheliers « Educateur Spécialisé en accompagnement psycho-éducatif ».

Les activités d'intégration professionnelle (Séminaire d'initiation à la pratique professionnelle et méthodologie, stage) sont dispensées tout au long de l'année et sont obligatoires.

• DU CÔTÉ DES FUTURS DIPLÔMÉS EN ACCUEIL ET ÉDUCATION DU JEUNE ENFANT (AEJE)

L'année académique est structurée en unités d'enseignement quadrimestrielles. Le premier bloc du bachelier "Accueil et éducation du jeune enfant" (60 ECTS) se décline en axes généraux présentés dans le schéma ci-dessous.

Les activités d'intégration professionnelle (séminaire, méthodologie et stage), obligatoires, s'étendent sur toute l'année.



AXE 1

Formation générale

- Communication et relations humaines

5 crédits

AXE 2

Formation sociale

- Institutions, projets pédagogiques et mécanismes d'accueil
- Travail en équipe et en réseau

10 crédits

AXE 3

Formation à la santé

- Bien-être mental - Approche CARE
- Education et promotion de la santé

10 crédits

AXE 4

Formation psycho-éducative

- Enfant en devenir : psychologie générale
- Enfant en devenir : sphères affective et sociale
- Eveil éducatif, culturel et artistique

15 crédits

AXE 5

Formation à la recherche

- Ecrits professionnels et recherche documentaire

5 crédits

AXE 6

Intégrations professionnelles en milieux d'accueil

- Séminaire d'initiation professionnelle
- Stage d'initiation professionnelle

15 crédits

• DU CÔTÉ DES FUTURS ENSEIGNANTS

L'année académique est également organisée en unités d'enseignement quadrimestrialisées. Le schéma en page suivante illustre la structure générale du premier bloc (60 ECTS) pour les masters en enseignement sections 1, 2 et 3.



AXE 1 •

Formation disciplinaire, incluant des aspects de la didactique de la discipline ou appliquée à la discipline

31 crédits

AXE 2 •

Formation à et par la communication

2 crédits

AXE 3 •

Formation à et par la pratique

8 crédits

AXE 4 •

Formation didactique et pédagogique

5 crédits

AXE 5 •

Formation en sciences humaines et sociales

7 crédits

AXE 6 •

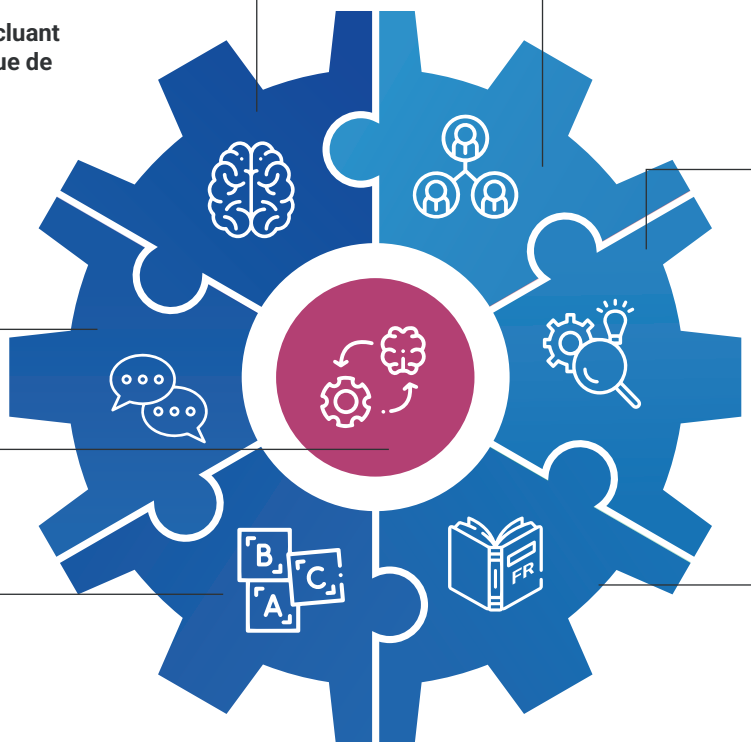
Formation à et par la recherche en éducation et en didactique

2 crédits

AXE 7 •

Formation visant à la maîtrise orale et écrite de la langue française

5 crédits



L'épreuve liminaire écrite de maîtrise de la langue française.

Il s'agit d'une épreuve unique, organisée une fois par an et mise en place dans le cadre de la réforme de la formation initiale des enseignants. Elle vise notamment à renforcer les compétences des futurs enseignants et enseignantes dans leur maîtrise de la langue française. Elle a pour objectif de vérifier la maîtrise de la langue à l'entame des études, à diagnostiquer les éventuelles faiblesses et à mettre en place des mesures de remédiation.

En cas de réussite de l'épreuve, cela permet à l'étudiant ou l'étudiante de valider les 5 crédits d'enseignement de maîtrise de la langue française de son programme d'études.

En cas d'échec, l'étudiant ou l'étudiante devra suivre un cours dans son établissement équivalent à 5 crédits d'enseignement de maîtrise de la langue française.

L'épreuve se déroulera le 3e mardi d'octobre. Pour l'année académique 26-27, la date de l'épreuve est fixée au 20 octobre 2026.

Plus d'infos :

www.mesetudes.be/emlf/informations-generales-sur-le-preuve

• MOBILITE ETUDIANTE

Une expérience à l'étranger t'intéresse ?

Quelle que soit la formation que tu suis, c'est possible.

3 semaines de stage en Europe, un quadrimestre au Canada, ton stage long à l'île de La Réunion, ces quelques exemples font partie de la multitude de choix qui s'offrent à toi.

Pour que ton rêve se réalise, une équipe d'enseignantes est là pour accompagner la construction de ton projet.



Personnes ressources :

Sonia CIAVARELLA et Sandrine DELILLE pour les ES et les AEJE.

Sophie COLLARD et Hélène CHARLES pour les masters en enseignement section 2 et 3.

Toute information complémentaire sur les programmes de mobilité peut être trouvée sur :

- www.heh.be
- www.erasmusplus-fr.be
- relations.internationales@heh.be

• STAGES

Du côté des futurs enseignants

Voici un bref aperçu de leur organisation :

- 1^{re} année : 2 semaines de stage (sensibilisation professionnelle et observation participante) ;
- 2^e année : 4 semaines de stage actif ;
- 3^e année : 6 semaines de stage actif ;
- 1^{er} master : 13 semaines de stage actif.

Du côté des futurs diplômés en AEJE

Voici un bref aperçu de leur organisation :

- 1^{re} année : 4 semaines ;
- 2^e année : 6 semaines ;
- 3^e année : 10 semaines.

Du côté des futurs éducateurs spécialisés

Voici un bref aperçu de leur organisation :

- 1^{re} année : 5 semaines (découverte et sensibilisation professionnelle active) ;
- 2^e année : 6 semaines (découverte des outils professionnels) ;
- 3^e année : 13 semaines (stage d'approfondissement et de responsabilité éducative).



Envie de bouger ? De faire un stage académique ou professionnel à l'étranger durant ton cursus ?

Renseigne-toi, consulte les valves d'information. Des séances d'information sont organisées sur le campus afin de t'expliquer les possibilités de mobilité qui sont offertes.



• 05 - La vie à l'école et en ville

• VIE À L'ÉCOLE

Une école humaine et dynamique où tu rencontreras bien souvent quelqu'un en train de répéter un spectacle, d'improviser sur un djembé, de défendre une idée, ... Tu pourras t'asseoir autour d'une table pour travailler ou discuter. Les occasions de t'épanouir seront nombreuses.

Tu pourras également te restaurer dans une cafétéria conviviale.

N'oublie pas de liker la page Facebook du département pour être au courant de toutes les actualités :

f HEH.be - Sciences de l'éducation et Enseignement - Mons

• REPRÉSENTATION DES ÉTUDIANTS ET DÉLÉGUÉS DE CLASSE

Le Conseil Étudiants de la Haute École en Hainaut est un organe indépendant de la HEH.be. Il représente les étudiants des quatre départements d'enseignement implantés à Mons et Tournai.



Le **GREH** (Groupe Représentatif des Étudiants de la HEH) est donc composé d'étudiants de chaque département élus pour un an.

Son rôle, pour les étudiants :

- les représenter, défendre et promouvoir leurs intérêts, notamment sur les questions relatives à l'enseignement, la pédagogie et à la gestion de la HEH ;
- susciter leur participation active ;
- assurer la circulation de l'information entre les différentes autorités de la HEH ;
- permettre l'organisation d'activités « inter-départements ».

En cas de soucis dans le cadre de tes études, le conseil étudiant est là pour défendre tes droits et te rappeler tes devoirs.

Rends-toi sur la page Facebook [GREH - Conseil Etudiant HEH](#) ou sur l'Instagram [greh_heh](#) pour consulter la liste des représentants étudiants.

Les conseils étudiants sont regroupés au sein de la Fédération des Etudiant(e)s francophone (FEF) : [www.fef.be](#).

• REPRÉSENTATION DES ÉTUDIANTS AU SEIN DU DSEE

Des délégués de classe sont également choisis en octobre par leurs pairs. De manière générale, les délégués peuvent être amenés à :

- mener des concertations entre délégués (relais inter-classe) ;
- mener des concertations avec les enseignants, les coordinateurs divers et/ou les titulaires ;
- appuyer et relayer des projets ;
- s'impliquer dans la formation et dans les activités de promotion (salons étudiants, Portes Ouvertes, etc.) ;
- relayer des informations au conseil des étudiants (cf. valves) ;
- cadastrier la charge de travail pour la classe ;
- ...

Les noms des délégués de classe sont affichés aux valves près de la bulle.

Ton implication, si tu es délégué, pourra éventuellement être prise en compte dans l'UE « valorisation de l'engagement étudiant ».

• DÉVELOPPEMENT DURABLE

Campus durable et solidaire

Le DSEE encourage l'ensemble des étudiant-es et membres du personnel à s'engager dans une démarche de transition sociale et environnementale, afin de contribuer à un cadre d'études plus durable, solidaire et respectueux des ressources.



Un groupe ouvert à toutes personnes intéressées coordonne et soutient les initiatives menées au sein du Département. Il participe notamment aux projets portés par la Commission Développement durable de la HEH (réduction de l'empreinte carbone, consommation responsable, promotion des circuits courts, sensibilisation aux enjeux environnementaux et sociaux, etc.) et développe également des actions locales en faveur de la réduction des déchets, du réemploi, de la sobriété des ressources et de la sensibilisation de la communauté étudiante.

Une nouvelle dynamique étudiante dédiée aux questions de transition sociale et environnementale est actuellement en cours de relance. Son objectif sera de permettre aux étudiant-es motivé-es de proposer, d'organiser et de mettre en œuvre des projets concrets au sein du campus.

Les enjeux environnementaux et sociétaux vous intéressent ? Vous souhaitez vous investir dans des projets porteurs de sens ? N'hésitez pas à rejoindre cette dynamique et à participer aux actions menées sur le campus.

Charte de la Cellule de développement durable :

[www.heh.be](#) > services > développement durable.

Personnes-ressources :

Hélène CHARLES
✉ helene.charles@heh.be

Alexandra CARLETTA
✉ alexandra.carletta@heh.be



POUR PLUS DE SOBRIÉTÉ NUMÉRIQUE :



je troque Google pour **Ecosia** : l'argent récolté via ce moteur de recherche est utilisé pour planter des arbres ;
je me désinscris aux newsletters que je ne lis pas. Grâce à l'outil **Cleanfox**, je me désabonne de tout ce que je ne veux plus en un clic ;

j'évite les pièces jointes volumineuses dans mes e-mails, je favorise plutôt les services de transfert en ligne ;

j'évite d'écouter mes playlists sur Youtube (pas besoin de vidéos pour profiter de la musique !) et je passe à **Spotify** par exemple...

TRIE TES DÉCHETS & IMPRIME FUTÉ :



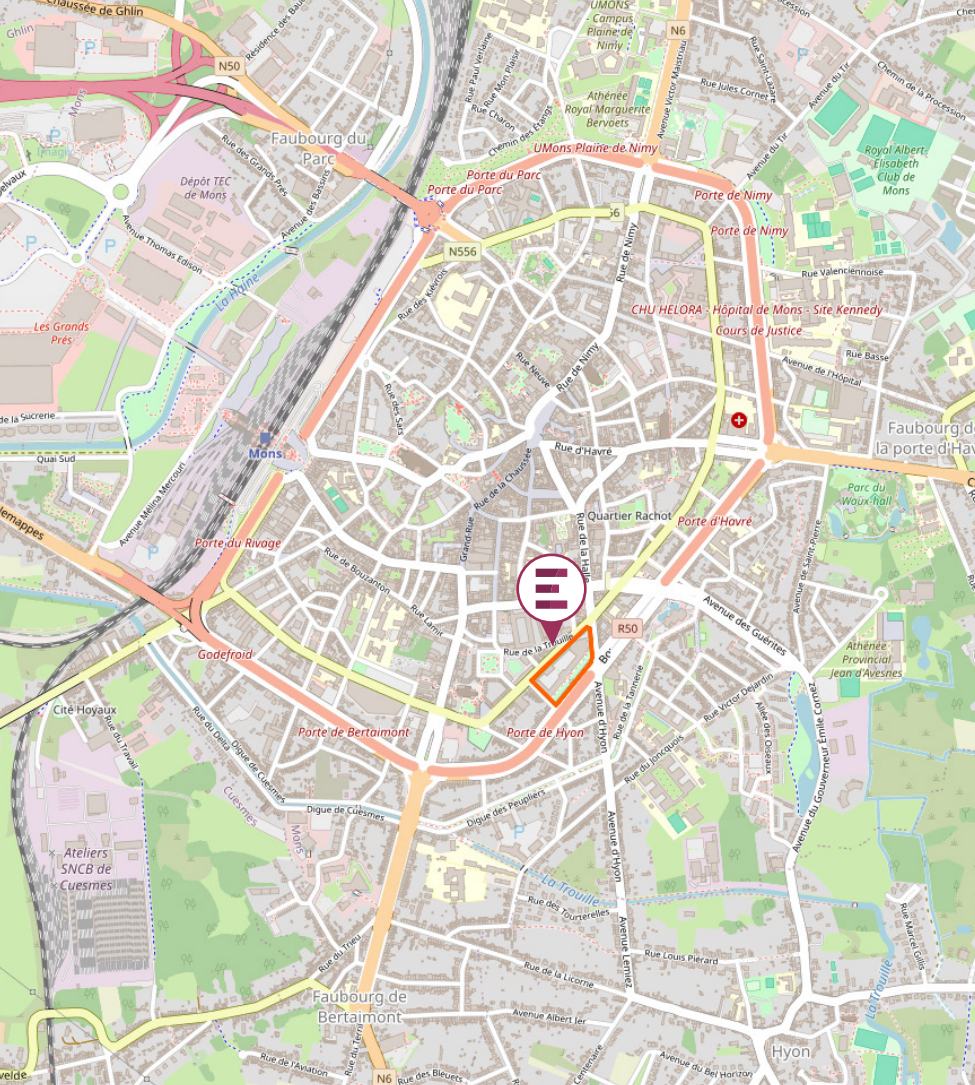
En noir et blanc, en recto/verso, en mode brouillon, sur papier recyclé et 2 pages par feuille A4.

Indépendamment du choix de la police, adopter une couleur « grise » à 85 % de noir au lieu de noir 100 % ne se voit pas, mais réduit la consommation d'encre !

Réfléchis à deux fois avant de jeter ta feuille, elle pourrait servir de brouillon !



PENSE DURABLE ET REJOINS NOTRE PLATEFORME DE COVOITURAGE SUR [HEH.CARPOOL.BE](#).



Comment rejoindre le DSEE de Mons autrement qu'en voiture individuelle ?

En train :

La gare de Mons offre de nombreuses connections InterCity et locales. Rendez-vous sur le site ou l'application SNCB pour plus d'infos ! La gare est à 16 minutes (1,1 km) à pied du campus et y est reliée par plusieurs lignes de bus (voyez le site www.letec.be)

A pied :

Le campus est implanté sur un boulevard de la petite ceinture, mais une entrée Rue des Arquebusiers le rend facilement accessible à pied du centre.

En bus :

L'arrêt TEC 'MONS École Normale' est situé juste en face de l'entrée du DSEE ; il est desservi par de nombreuses lignes (U, 1, 2, 6, 7, 15, 16, 17, 18, 19, 22, 23 et 41) Rendez-vous sur le site www.letec.be ou l'application TEC pour plus d'infos !

A vélo ou à trottinette :

Une piste cyclable borde la Rue des Arquebusiers par laquelle il est possible d'accéder au parking de l'école (réservé aux membres du personnel) ; sur le parking, plusieurs racks à vélo, couverts ou non, ainsi qu'un box à vélo sécurisé (voyez Mme Carletta à l'accueil), offrent la possibilité d'attacher votre vélo ou votre trottinette.

En covoiturage :

Adoptez le réflexe covoiturage ! La HEH.be est partenaire du portail Carpool.be (ou www.heh.carpool.be) qui vous permet de découvrir les offres de covoiturage au départ ou à l'arrivée de Tournai. Inscrivez-vous en ligne !

• SPORT



Envie de pratiquer du sport durant tes études ?

À la HEH.be, tu peux pratiquer ton sport de trois façons différentes :

le sport **LOISIR** : grâce à des activités sportives régulières organisées chaque année dans les installations sportives de la HEH et de la ville ;

le sport de **COMPÉTITION** : en intégrant ou en formant une équipe HEH qui, grâce à l'ASEUS (Association Sportive de l'Enseignement Universitaire et Supérieur), participe aux compétitions interuniversitaires ;

EN TANT QUE MONITEUR : volontaire rémunéré souhaitant faire profiter de son expertise dans l'organisation des entraînements sportifs.

Contacte le responsable sportif, motive tes copains de classe, regarde régulièrement les valves « Sport » et rejoins le groupe Facebook (code d'accès : [f65eqp0](https://www.facebook.com/groups/238060043272023)) :

f HEH Sport

www.facebook.com/groups/238060043272023



Krystel BAVIER

✉ krystel.bavier@heh.be
☎ +32 (0)476/29.69.06



• VIE À MONS

Sorties, amusements, loisirs et culture :

Intra-muros :

- La place du Marché-aux-Herbes ;
- Le piétonnier ;
- Les terrasses de la Grand-Place ;
- La coupe du Mons ;
- Soirées organisées par les étudiants ;
- La bibliothèque.

Extra-muros :

- Le centre commercial des Grands-Prés ;
- Le complexe de cinéma Imagix ;
- Le centre de loisirs Imagipark (bowling, billard, kicker) ;
- La piscine du Grand Large ;
- La salle d'escalade Face Nord ;
- La bibliothèque ;
- Ludothèque de Jemappes ;
- Le Cinéma Plaza.

Plus d'infos sur visitmons.be.

Le BAM -
Musée des Beaux-Arts
de Mons



Le Beffroi



La Collégiale Sainte-Waudru



Le Singe

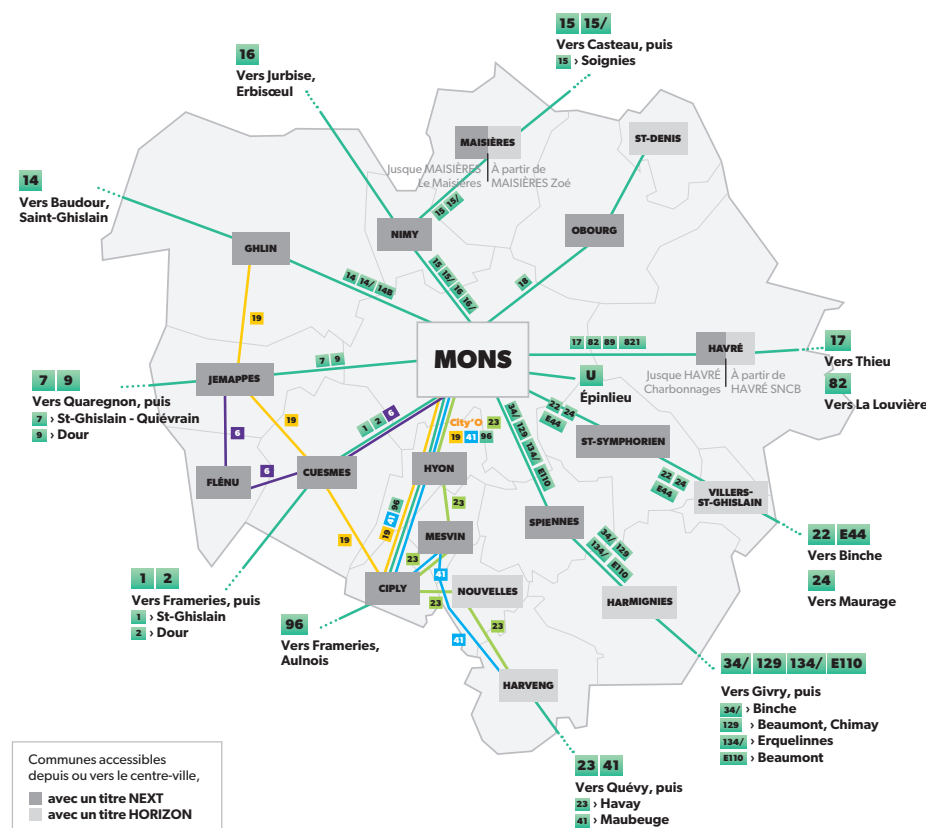


La Grand-Place



GRAND MONS

LE PLAN DÉTAILLÉ (CŒUR HISTORIQUE) SE TROUVE À L'INTÉRIEUR.



• AMICALE DES ANCIENS

Un passé :

- Un parcours plus que centenaire (création 1908) ;
- Une oeuvre de solidarité intergénérationnelle ;
- Un bulletin de liaison « Le Trait d'Union » (création 1938) ;
- Une présence constante lors des grands événements vécus à l'École Normale.



Un présent :

- Un fonds social au service des étudiants ;
- Un soutien financier aux projets mis en oeuvre par le département des Sciences de l'éducation et Enseignement (Dragolympiades, voyage à Cracovie, projet Zéro Déchet, ...) ;
- Des événements qui rassemblent (Journée annuelle des Retrouvailles, l'Apéro Ducasse, ...) ;
- Une implication dans le paysage culturel montois (Spectacle dialectal à l'auditorium Abel Dubois Mons) ;
- Une revue contact : « Le Trait d'Union » (3 parutions par an) ;
- Un fonds d'archives remis à jour : www.amicaleanciens.be ;
- Une page Facebook ;
- f **Amicale des Anciens de l'Ecole Normale de Mons**
- Des excursions à caractère culturel.

• TOUS.TES BIEN ACCUEILLI.E.S

Etudier dans un cadre secure est une de nos priorités pour chacun.e d'entre vous. Notre service t'accompagnera de façon individualisée et confidentielle dans toutes tes démarches tant auprès des professeurs.e.s que des institutions de stage. Un doute? N'hésite pas à nous contacter ou à prendre contact avec Genres Pluriels : www.genrespluriels.be

Sophie COLLARD

✉ sophie.collard@heh.be





06 - Le calendrier académique

2026 - 2027

PREMIER QUADRIMESTRE

Septembre2026

L	M	M	J	V	S	D
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

14 septembre : début de l'année académique 26-27
27 septembre : Fête de la Fédération Wallonie-Bruxelles
30 septembre : date limite de demande d'inscription + date limite demande de dispense

Octobre2026

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	1

1^{er} octobre : début des demandes de modifications d'inscription
15 octobre : date limite de demande PAI Q1
16 octobre : journée de l'alimentation
20 octobre : épreuve liminaire de maîtrise de la langue française
31 octobre : date limite paiement 50€ minerval, document manquant dossier administratif & demande de modification d'inscription

Novembre2026

L	M	M	J	V	S	D
26	27	28	29	30	31	1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

11 novembre : Commémoration de l'armistice
Congé de détente du 22 octobre au 2 novembre.

Décembre2026

L	M	M	J	V	S	D
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31	1	2	3

8 décembre : journée mondiale du climat
Vacances d'hiver du 21 décembre 2026 au 3 janvier 2027.

Janvier2027

L	M	M	J	V	S	D
28	29	30	31	1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

Session d'examen du 4 au 22 janvier.
25 au 31 janvier : semaine blanche

Possibilité de tutorat par les pairs sur demande

Entretiens individuels SAR avec les référents sur demande

DEUXIÈME QUADRIMESTRE

Février2027

L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	
15						
22	23	24	25	26	27	28

1 février : date limite paiement du solde du minerval
15 février : date limite réorientation et inscriptions tardives

Mars2027

L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

1 mars : date limite demande PAI Q2
22 mars : journée mondiale de l'eau
Congé de détente : 1 mars > 7 mars
26 avril : congé de détente
29 avril : lundi de Pâques

Avril2027

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	1	2

Congé de détente : 26 avril > 9 mai

Mai2027

L	M	M	J	V	S	D
26	27	28	29	30	1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

1^{er} mai : fête du Travail
8 mai : journée mondiale du commerce équitable
6 mai : Ascension
15 mai : date limite paiement frais d'études
17 mai : lundi de Pentecôte
Semaine du blocus du 24 mai au 30 mai.

Juin2027

L	M	M	J	V	S	D
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

Session d'examens du 31 mai au 30 juin.
Validation des UE des Q1 et Q2.

Tutorat sur demande

Entretiens individuels SAR

TROISIÈME QUADRIMESTRE

Juillet2027

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

Aout2027

L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

Seconde session du 16/08 au 10/09

Septembre2027

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

Validation des UE des Q1 et Q2
Tutorat sur demande

Vacances d'été

LÉGENDE

- Les rendez-vous incontournables pour ta réussite (classés par quadrimestre)
- Dates clés pour le suivi administratif
- Ces dates seront l'occasion de mener des activités simples au niveau institutionnel et de donner de la visibilité à la Commission Développement Durable (CDD).



CONSULTE CHAQUE SEMAINE
LES HORAIRES EN LIGNE ! 😊



• Notes



HAUTE ÉCOLE EN HAINAUT
Département des Sciences
de l'éducation et Enseignement

📍 2 bd. Albert-Elisabeth, B-7000 MONS

☎ 065/33.76.66

✉ peda-mons@heh.be

🌐 www.heh.be



GUIDE FUTÉ DSEE - MONS | 2026 - 2027

HEH.be
Haute École en Hainaut



Facebook
Campus de Mons



Instagram
Campus de Mons